



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 18 JUIN 2018

2018 62 Déclaration portant déclaration d'intérêt général des opérations ayant fait l'objet d'une enquête publique relative à l'aménagement de l'Isère dans la Plaine de La Daille.

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 18**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 16**

**-AYANT DONNE POUVOIR : 10**

**-N'AYANT PAS DONNE POUVOIR : 6**

### PRÉSENTS

**Simone PERGET, Michel GIRAUDY**, (Bourg-Saint-Maurice)

**Gilles FLANDIN** (Les Chapelles)

**Jean-Claude FRAISSARD** (Montvalezan)

**Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET** (Sainte-Foy Tarentaise)

**Marie-Agnès ARPIN, Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON** (Sééz)

**Maud VALLA, Jean-Christophe VITALE** (Tignes)

**Emmanuelle VAUDEY, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS** (Val d'Isère)

**Alain EMPRIN, Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD** (Villaroger)

### EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Jacqueline POLETTI (pouvoir à Simone PERGET), Clémence BERGER-SABBATEL (pouvoir à Gilles FLANDIN), Arlette NOIRE (pouvoir à Jean-Claude FRAISSARD), Audrey NALIN (pouvoir à Emmanuelle VAUDEY), Jean Luc CRETIER (pouvoir à Michel GIRAUDY), Georges TRESALLET (pouvoir à Maud VALLA), Jean-Pierre MOREL (pouvoir à Gaston PASCAL-MOUSSELARD), Arlette NOIRE (pouvoir donné à Jean-Claude FRAISSARD), Léon EMPEUR (pouvoir à Paul CUSIN-ROLLET), Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE), Marc BAUER (pouvoir à Gérard MATTIS),

### EXCUSÉS

Louis GARNIER, Eric MINORET, Laurent HANICOTTE, Monique GRANIER, Séverine FONTAINE, Xavier TISSOT

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Maud VALLA

## **2018 62 – DECLARATION PORTANT DECLARATION D'INTERÊT GENERAL DES OPERATIONS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À L'AMENAGEMENT DE L'ISERE DANS LA PLAINE DE LA DAILLE**

VU le projet d'aménagement de l'Isère dans la plaine de la Daille sur la commune de Val d'Isère

VU la délibération de la collectivité s'engageant à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération

VU l'étude d'impact du dossier de demande d'autorisation

VU l'avis de l'autorité environnementale en date du 9 juin 2017

VU l'arrêté préfectoral du 20 novembre 2017 portant ouverture de l'enquête publique relative à la demande susvisée

VU l'enquête publique qui s'est déroulée du 12 décembre 2017 au 11 janvier 2018 en mairie de Val d'Isère

VU le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 11 février 2018

VU le Code de l'environnement, notamment son article L126-1 (et le Code de l'expropriation, notamment son article L11-1-1)

Monsieur Le Président, rappelle à l'Assemblée que des travaux d'aménagement de l'Isère dans la plaine de la Daille sur la commune de Val d'Isère, sont nécessaires pour éviter des inondations des secteurs habités de la commune de Val d'Isère et relève en conséquence de l'intérêt général.

Au vu de l'avis favorable avec deux réserves du commissaire-enquêteur et de l'absence d'opposition au projet soulevé par le public, Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de se prononcer par une déclaration de projet sur la nécessité de poursuivre cette opération en raison de son caractère d'intérêt général.

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**, décide de :

- **CONFIRMER** la poursuite de l'opération d'aménagement de l'Isère dans la plaine de la Daille sur la commune de Val d'Isère
- **ENONCER** par déclaration de projet, que l'opération est d'intérêt général et qu'il est nécessaire de la mener à son terme
- **DECIDER** de poursuivre toutes les procédures nécessaires à sa mise en œuvre
- **REAFFIRMER** que Monsieur le Président est autorisé à poursuivre les différentes procédures requises, à représenter la collectivité et à signer toutes les pièces utiles à la réalisation de ce projet.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

**Le Président,  
Gaston PASCAL MOUSSELARD**

